



VILLE DE NICE

www.nice.fr

DIRECTION DU CABINET DE LA
DIRECTION GENERALE DES SERVICES

Bureau du Conseil

CONSEIL MUNICIPAL

Séance Plénière du VENDREDI 15 MARS 2013

- 000 0 000 -

COMPTE RENDU

La séance est ouverte à 08h55 par Monsieur Christian ESTROSI, Maire de Nice

PRESENTS: Monsieur Christian ESTROSI, Madame Véronique PAQUIS, Monsieur Rudy SALLES, Monsieur Alain PHILIP, Madame Dominique ESTROSI-SASSONE, Monsieur Christian TORDO, Monsieur Daniel BENCHIMOL, Madame Sandrine FILIPPINI, Monsieur Lauriano AZINHEIRINHA, Madame Françoise MONIER, Monsieur Pierre-Paul LEONELLI, Madame Janine GILLETTA, Madame Fatima KHALDI-BOUOUGHROUM, Madame Andrée ALZIARI NEGRE, Monsieur Philippe SOUSSI, Monsieur François RABUT, Monsieur Jean-Michel GALY, Monsieur Bernard BAUDIN, Madame Annie KASSIGHIAN, Madame Christiane AMESLAND, Madame Gilda PERINETTI, Madame Pascale FERRALIS, Madame Nadia LEVI, Monsieur Philippe PRADAL, Madame Florence BARALE, Monsieur Jean-Marc GIAUME, Madame Micheline BAUS, Madame Hélène SALICETI - ADROGUER, Monsieur Maurice ALBERTI, Madame Anne RAMOS, Madame Isabelle DELAGE, Madame Anne-Laure RUBI, Madame Mari-Luz HERNANDEZ-NICAISE, Madame Michèle MATRINGE, Monsieur Patrick ALLEMAND, Madame Christine DOREJO, Monsieur Jean-Claude MARI, Monsieur André CHAUVET,

ABSENT(S) OU EXCUSE(S) : Monsieur Marouane BOULOUHDHINE, Monsieur Jean ICART, Madame Marine BRENIER a donné pouvoir à Madame Anne-Laure RUBI (de la 13.1 à la 68.11), Madame Muriel MARLAND-MILITELLO à donné pouvoir à Monsieur Auguste VEROLA (de la 0.1 à la 3.1), Monsieur Jacques DEJEANDILE a donné pouvoir à Madame Maty DIOUF (de la 4.1 à la 68.11), Monsieur Gérard BAUDOUX a donné pouvoir à Madame Brigitte TANAUJI-DAHAN (de la 4.8 à la 68.11), Madame Véronica VECCHIONI a donné pouvoir à Monsieur Bernard BAUDIN (de la 4.1 à la 68.11), Madame Brigitte TANAUJI-DAHAN absente de la 4.1 à la 4.8, Monsieur Richard PAPAIZIAN a donné pouvoir à Madame Micheline BAUS (de la 2.1 à la 2.8), Monsieur Auguste VEROLA a donné pouvoir à Madame Annie KASSIGHIAN (de la 9.1 à 68.11), Madame Emmanuelle BIHAR a donné pouvoir à Madame Nadia LEVI (de la 4.1 à la 9.5), Monsieur Robert INJEY absent de la 5.1 à la 5.7, de la 43.1 à la 68.1, Monsieur Abderrazak FETNAN absent de la 1.1 à la 1.16, de la 9.1 à la 68.11, Monsieur Yann LIBRATI absent de la 1.1 à 1.16, de la 4.1 à la 68.11, Monsieur Rémi GAECHTER absent de la 19.1 à la 68.11, Monsieur Paul CUTURELLO absent de la 7.1 à la 7.17, Madame Frédérique GREGOIRE-CONCAS a donné pouvoir à Madame Michèle MATRINGE (de la 38.1 à la 68.11), Madame Catherine MOREAU a donné pouvoir à Madame Andrée ALZIARI NEGRE (de la 4.1 à la 9.5), Madame Maty DIOUF a donné pouvoir à Monsieur Jacques DEJEANDILE (de la 0.2 à la 2.8), Monsieur Joseph CALZA absent de la 0.1 à la 0.3, de la 4.1 à la 68.11, Madame Denise FABRE absente de la 4.1 à la 4.8, Monsieur Benoît KANDEL absent de la 4.1 à la 4.8, Monsieur Jacques VIDAL a donné pouvoir à Monsieur Maurice ALBERTI (de la 5.1 à la 16.2), Madame Agnès RAMPAL absente de la 4.1 à la 6.5, Madame Martine OUAKNINE absente de la 4.1 à la 7.18, Monsieur Gilles VEISSIERE absent de la 4.1 à 14.5, Monsieur Bernard ASSO absent de la 4.1 à 68.11, Madame Joëlle MARTINAUX absente de la 4.1 à la 18.6, Monsieur Olivier BETTATI absent de la 4.1 à 68.11, Madame Emmanuelle GAZIELLO absente de la 42.1 à la 68.11,

SECRETAIRE(S) : Madame Marine BRENIER

POUVOIR(S) : Madame Dominique ESTEVE-BAZZINI a donné pouvoir à Monsieur Rudy SALLES, Madame Denise FABRE a donné pouvoir à Monsieur Benoît KANDEL,

Les délibérations n°0.3 et n°44.1 ont été rajoutées à l'ordre du jour.

La délibération n°8.1 rapportée par madame FABRE devient la délibération n°38.3 rapportée par madame LEVI.

La délibération n°14.3 rapportée par madame FILIPPINI devient la délibération n°40.1 rapportée par monsieur DEJEANDILE.

La délibération n°35. 1 inscrite chez monsieur BAUDOUX a été rapportée par monsieur ESTROSI.

Deux vœux ont été proposés :

- un vœu relatif aux emplois d'avenir déposé par le groupe « Changer d'Ere », vote contre du groupe « Nice Ensemble », abstention de monsieur Jean-Claude MARI,
- un vœu relatif à la pose d'une plaque commémorative en l'honneur des civils, combattants et suppléants de toutes confessions, morts en Algérie, après le 19 mars 1962 par le groupe « Nice Ensemble », vote contre du groupe « Changer d'Ere ».

Lors de la séance du Conseil municipal, les délibérations ont été présentées selon l'ordre de passage ci-dessous :

Le matin : 0.1 à 0.3, 1.1 à 1.16, 2.1 à 2.8, 10.1 à 10.4, 28.1 et 28.2, 40.1, 47.1, 3.1.

L'après-midi : 4.1 à 4.8, 5.1 à 5.7, 6.1 à 6.5, 7.1 à 7.17, 11.1 et 11.2, 12.1 et 12.2, 14.1 à 14.5, 9.1 à 9.5, 13.1 à 13.4, 17.1 à 17.8, 18.1 à 18.6, 19.1, 20.1 à 20.6, 24.1, 27.1, 30.1 et 30.2, 35.1, 16.1 et 16.2, 38.1 et 38.2, 42.1 à 42.3, 43.1, 44.1, 45.1 et 45.2, 53.1 à 53.3, 68.1 à 68.11.

Après débat contradictoire, les décisions suivantes ont été prises :

Monsieur Christian ESTROSI, MAIRE DE NICE

0.1 Refondation de l'école : modification des rythmes scolaires dans l'enseignement public du premier degré - report à la rentrée 2014-2015.

Il est proposé au Conseil municipal d'autoriser monsieur le Maire à solliciter une dérogation auprès de monsieur le Directeur académique des services de l'éducation nationale pour reporter à la rentrée 2014/2015 la mise en œuvre des nouveaux rythmes scolaires.

Vote : **ADOpte A LA MAJORITE ABSOLUE**

Contre : Abderrazak FETNAN

Yann LIBRATI

Rémi GAECHTER

Patrick ALLEMAND

Christine DOREJO

Frédérique GREGOIRE-CONCAS

Mari-Luz HERNANDEZ-NICAISE

Michèle MATRINGE

0.2 Musée National du Sport - Approbation de la convention de mise à disposition et d'exploitation des espaces et locaux au sein de l'Allianz Riviera.

Il est proposé au Conseil municipal d'approuver et d'autoriser monsieur le Maire à signer la convention de mise à disposition et d'exploitation d'espaces et de locaux au sein de l'Allianz Riviera à conclure avec le Musée National du Sport et l'Etat.

Vote : **ADOpte L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES**

Abstention : Emmanuelle GAZIELLO

Robert INJEY

Jean-Claude MARI

Restriction de vote : Gilles VEISSIERE et Gérard BAUDOUX

0.3 Dénomination de la Coulée verte

Il est proposé au Conseil municipal de nommer "Promenade du paillon" l'actuel chantier de la Coulée verte couvrant le Paillon qui sera un lieu de convivialité, de bien-être incitant à une promenade plaisante.

Vote : **ADOpte L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES**

Abstention : Mari-Luz HERNANDEZ-NICAISE

Monsieur Benoît KANDEL, PREMIER ADJOINT AU MAIRE

1.1 Cession des droits sur l'application pour Smartphone Risques Nice et conclusion d'un contrat de partenariat avec la société EDICIA.

Il est proposé au Conseil municipal d'autoriser l'acquisition à titre gratuit des droits sur l'application pour smartphones Risques Nice et de conclure un partenariat de type recherche et développement avec la société EDICIA.

Vote : ADOPTE A L'UNANIMITE

1.2 Occupation du domaine public par une station-service Relais de Magnan sise 31 avenue de Bellet à Nice. Activité complémentaire. Autorisation de signature de l'avenant n° 2 à la convention d'occupation du domaine public du 17 octobre 2011.

Il est proposé au Conseil municipal d'autoriser la société Delek France à exploiter une activité complémentaire de réparation rapide et d'entretien des véhicules sous l'enseigne Speedy au sein de la station-service Relais de Magnan sise 31 avenue de Bellet à Nice.

Vote : ADOPTE A L'UNANIMITE

1.3 Autorisation de signature de quatre conventions d'occupation du domaine public autorisant l'exploitation d'un snack buffet buvette avec terrasse au Château de Nice, d'un minigolf avec activité accessoire buvette au parc Carol de Roumanie, d'un snack buffet buvette avec terrasse au parc Carol de Roumanie, d'un snack buffet buvette à la piscine Jean Médecin à Nice.

Autorisation de signature de quatre conventions d'occupation du domaine public relatives à l'exploitation d'un snack buffet buvette avec terrasse au Château de Nice, d'un minigolf avec activité accessoire buvette au parc Carol de Roumanie, d'un snack avec terrasse au parc Carol de Roumanie, d'un snack buffet buvette à la piscine Jean Médecin à Nice

Vote : ADOPTE A L'UNANIMITE

1.4 Avis sur la révision partielle du plan de prévention des risques d'inondations de la basse-vallée du Var - secteur du Grand Arénas

Il est proposé au Conseil municipal de donner un avis favorable sous réserve au projet de révision partielle du plan de prévision des risques d'inondations de la basse vallée du Var - secteur du Grand Arénas

Vote : ADOPTE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES

Abstention :
Robert INJEY
Emmanuelle GAZIELLO

1.5 Convention constitutive d'un groupement de commande relatif à la fourniture et l'installation d'équipements d'alarmes intrusion, de contrôle d'accès et de vidéo-protection dans les bâtiments de la ville de Nice et de la Métropole Nice Côte d'Azur

Il est proposé au Conseil municipal d'approuver la convention de groupement de commandes entre la ville de Nice et la métropole Nice Côte d'Azur relative à la fourniture et l'installation d'équipements d'alarmes intrusion, de contrôle d'accès et de vidéo-protection pour les bâtiments communaux et métropolitains.

Vote : **ADOpte A L'UNANIMITE**

- 1.6 SurveillAnce des plages de Nice pour la saison balnéaire 2013 - Armement des postes de secours et de surveillance par le Service départemental d'incendie et de secours, la Société nationale de sauvetage en mer et les Compagnies républicaines de sécurité.**

Il est proposé au Conseil municipal de prendre connaissance du dispositif de surveillance des baignades à mettre en place avec le Service départemental d'incendie et de secours, les Compagnies républicaines de sécurité et la Société nationale de sauvetage en mer pour la saison estivale 2013, d'approuver les conventions à passer avec les partenaires.

Vote : **ADOpte A L'UNANIMITE**

- 1.7 Convention constitutive d'un groupement de commande relatif à des prestations de levées de doute et de gardiennage des bâtiments de la ville de Nice et de la Métropole Nice Côte d'Azur suite au déclenchement d'alarmes incendie et intrusion.**

Il est proposé au Conseil municipal d'approuver la convention de groupement de commandes entre la Ville de Nice et la Métropole Nice Côte d'Azur relative à des prestations de levées de doute et de gardiennage suite au déclenchement d'alarmes incendie et intrusion dans les bâtiments communaux et métropolitains.

Vote : **ADOpte A L'UNANIMITE**

- 1.8 Délégation de service public de la Fourrière Automobile - avenant n° 4 au contrat de la délégation de service public.**

Il est proposé au Conseil municipal d'approuver l'avenant n° 4 au contrat de délégation de la fourrière automobile de Nice conclu le 29 décembre 2009 avec la SNEG afin de prolonger jusqu'au 30 septembre 2013 au plus tard l'occupation d'un des terrains utilisés dans le cadre de la DSP.

Vote : **ADOpte A L'UNANIMITE**

- 1.9 Organisation du Trophée scolaire d'éducation routière, signature d'une convention entre la ville de Nice et l'association de la Prévention Routière des Alpes-Maritimes.**

Il est proposé au Conseil municipal d'approuver la convention avec l'association de la Prévention Routière des Alpes-Maritimes afin de permettre l'organisation du 5ème Trophée scolaire d'éducation routière, organisé courant juin.

Vote : **ADOpte A L'UNANIMITE**

- 1.10 Mise à disposition d'un chien au profit de l'unité cynophile de la direction de la sécurité et de la protection - Signature de la convention de mise à disposition.**

Il est proposé au Conseil municipal d'ajouter un auxiliaire canin afin d'assurer un fonctionnement optimal de l'unité cynophile de la Police municipale.

Vote : **ADOpte A L'UNANIMITE**

- 1.11 Matériel de protection et d'intervention de la police municipale - demande de subvention au Conseil général des Alpes-Maritimes.**

Il est proposé au Conseil municipal de solliciter une subvention d'investissement auprès du Conseil général des Alpes-Maritimes et ce pour permettre, sur l'année 2013, l'acquisition de matériel de sécurité supplémentaire à destination des agents de police municipale de la ville de Nice.

Vote : ADOPTE A L'UNANIMITE

1.12 Demande de financement auprès du fonds interministériel de la prévention de la délinquance (FIPD) au titre des actions menées par la ville de Nice en matière de prévention de la délinquance et d'aide aux victimes.

Il est proposé au Conseil municipal de solliciter des aides financières auprès du Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance.

Vote : ADOPTE A L'UNANIMITE

1.13 Demande de subventions à l'Etat, à la Région et au Département pour le confortement d'une paroi rocheuse instable située Allée Maeterlinck - 2ème phase.

Il est proposé au Conseil municipal d'autoriser monsieur le maire ou son représentant à solliciter une subvention de l'Etat, de la Région et du Département pour la seconde phase des travaux de confortement de la paroi rocheuse allée Maeterlinck.

Vote : ADOPTE A L'UNANIMITE

1.14 Subventions à diverses associations œuvrant dans le domaine de la sécurité.

Il est proposé au Conseil municipal d'approuver l'octroi d'aides financières à diverses associations œuvrant dans le domaine de la sécurité pour un montant total de 10 768 euros :

- Prévention routière
- Société nationale de sauvetage en mer (station de Nice)
- Amicale des sapeurs pompiers volontaires de Nice

Vote : ADOPTE A L'UNANIMITE

1.15 Attribution d'une subvention à l'association amicale des papys et mamys trafic.

Il est proposé au Conseil municipal d'approuver le versement d'une subvention de 3 000 euros à l'association amicale des papys et mamys trafic destinée au fonctionnement 2013 de cette association.

Vote : ADOPTE A L'UNANIMITE

1.16 Organismes extérieurs - Remplacement de représentant du Conseil municipal.

Il est proposé au Conseil municipal de procéder au remplacement d'un représentant de la ville au sein de la Société d'économie mixte intercommunale pour l'amélioration de la circulation et du stationnement (SEMIACS).

Vote : ADOPTE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES

Restriction de vote : Philippe PRADAL, Emmanuelle GAZIELLO, Jacques DEJEANDILE, Benoît KANDEL, Janine GILLETTA, Alain PHILIP

Est élu Maurice ALBERTI en remplacement d'Alain PHILIP

Madame Véronique PAQUIS, ADJOINT AU MAIRE

2.1 Adhésion aux associations Envirobat Méditerranée et Bâtiments Durables Méditerranéens.

Il est proposé au Conseil municipal d'approuver l'adhésion de la Ville à ces deux associations : Envirobat Méditerranée et Bâtiments Durables Méditerranéens.

Vote : ADOPTE A L'UNANIMITE

2.2 Convention de partenariat entre la ville de Nice et le Réseau National de Surveillance Aérobiologique (RNSA) pour la mise en place d'un capteur de pollens sur le toit du Musée d'Art Moderne et d'Art Contemporain (MAMAC).

Il est proposé au Conseil municipal d'autoriser monsieur le Maire ou son représentant à signer une convention avec le Réseau National de Surveillance Aérobiologique précisant les modalités d'installation et d'entretien d'un capteur de pollens appartenant au R.N.S.A. sur le toit du MAMAC.

Vote : ADOPTE A L'UNANIMITE

2.3 Concours Trophées de l'Environnement : attribution de subventions et prix aux lauréats de la 4ème édition.

Il est proposé au Conseil municipal d'approuver la liste des 23 lauréats du concours "les 4èmes Trophées de l'Environnement" et d'autoriser le versement des aides financières pour la mise en œuvre des actions retenues. Il est également proposé d'approuver la signature d'une convention d'objectifs avec le Centre de découverte du monde marin, bénéficiaire d'une subvention de 4 000 euros dans le cadre de ce concours.

Vote : ADOPTE A L'UNANIMITE

2.4 Financement de l'Espace Info Energie (période 2012-2015) : signature de la convention ADEME.

Il est proposé au Conseil municipal d'autoriser la signature de la convention entre l'ADEME et la ville de Nice définissant le montant accordé au titre du fonctionnement de l'Espace Info Energie.

Vote : ADOPTE A L'UNANIMITE

2.5 Approbation de la convention-cadre relative aux programmes d'actions de prévention des inondations de la basse vallée du Var, PAPI Var 1 et 2, pour les années 2012 à 2018

Il est proposé au Conseil municipal d'approuver la convention-cadre relative aux programmes d'actions de prévention des inondations de la basse vallée du Var (PAPI Var 1 et 2), pour la période 2012-2018.

Vote : ADOPTE A L'UNANIMITE

2.6 Attribution de subventions au profit de cinq associations pour des projets d'animations pédagogiques

Il est proposé au Conseil municipal d'autoriser l'attribution de subventions, pour un montant total de 48 100 euros à 5 associations qui proposent de développer des projets d'éducation à l'environnement en direction des scolaires et du grand public ainsi que la signature d'une convention d'objectifs avec le centre de découverte du monde marin.

Vote :

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

2.7 Mesures de soutien à la recherche niçoise. Allocations individuelles aux jeunes chercheurs

Il est proposé au Conseil municipal de reconduire ce dispositif pour l'attribution de 5 allocations pour jeunes chercheurs.

Vote : **ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ DES SUFFRAGES EXPRIMÉS**

Restriction de vote : Véronique PAQUIS

2.8 Observatoire de la Côte d'Azur - financement d'une bourse postdoctorale.

Il est proposé au Conseil municipal de bien vouloir approuver l'octroi d'une subvention à l'Observatoire de la Côte d'Azur pour financer une bourse postdoctorale pour un montant total de 30 000 euros.

Vote : **ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ DES SUFFRAGES EXPRIMÉS**

Restriction de vote : Agnes RAMPAL

Monsieur Rudy SALLES, ADJOINT AU MAIRE

3.1 Office du Tourisme et des Congrès : remplacement d'un membre du collège des socioprofessionnels.

Il est proposé au Conseil municipal de bien vouloir approuver le remplacement d'un membre du collège des socioprofessionnels au sein du Comité de Direction de l'Office du Tourisme et des Congrès de Nice.

Vote : **ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ DES SUFFRAGES EXPRIMÉS**

Restriction de vote : Christian ESTROSI, Maurice ALBERTI, Andrée ALZIARI-NEGRE, Lauriano AZINHEIRINHA, Emmanuelle BIHAR, Dominique ESTEVE-BAZZINI, Micheline BAUS, Denise FABRE, Jean-Marc GIAUME, Benoît KANDEL, Annie KASSIGHIAN, Muriel MARLAND-MILITELLO, Catherine MOREAU, Martine OUAKNINE, Philippe PRADAL, François RABUT, Anne RAMOS, Rudy SALLES, Philippe SOUSSI, Christian TORDO, Véronica VECCHIONI, Rémi GAECHTER, Robert INJEY, Yann LIBRATI, Jean-Claude MARI, Michèle MATRINGE

Madame Muriel MARLAND-MILITELLO, ADJOINT AU MAIRE

4.1 Opération - Nice 2013. Un été pour Matisse.

Il est proposé au Conseil municipal d'approuver les modalités de mise en place de la tarification proposée pour l'opération, Nice 2013 : un été pour Matisse.

Vote : **ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ**

4.2 MAMAC : Acceptation du legs de Monsieur Henrik Berggreen en faveur du musée

Il est proposé au Conseil municipal d'accepter un legs particulier consistant en 67 œuvres d'art contemporain estimées à 700 000 euros et destinées au MAMAC.

Vote :

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

4.3 Demandes de subventions culturelles au bénéfice de la Ville auprès de différentes institutions. Contrat d'acquisition d'une œuvre de Louise Bourgeois. Prix du festival du Livre 2013.

Il est proposé au Conseil municipal d'approuver le programme d'activités des établissements de Nice ainsi que la restauration, le traitement et l'acquisition d'œuvres et d'objets d'art des musées de Nice pour l'année 2013. Pour ces opérations, des subventions auprès du ministère de la Culture, du Conseil régional et du Conseil général seront sollicitées. Par ailleurs, Il est proposé au Conseil municipal d'approuver l'attribution du prix du Festival du Livre 2013, d'un montant de 7 500 euros et d'autoriser monsieur le Maire ou son représentant à signer la convention avec le Conseil général.

Vote : ADOPTE A L'UNANIMITE

4.4 Régie municipale à autonomie financière pour l'exploitation des comptoirs de vente des musées de la ville de Nice : approbation des statuts

Il est proposé au Conseil municipal d'approuver les statuts de la régie à autonomie financière pour l'exploitation des comptoirs de vente des musées.

Vote : ADOPTE A L'UNANIMITE

4.5 Activités décentralisées de l'Ecole du Louvre. Session 2013-2014 - convention de partenariat entre la ville de Nice et l'Ecole du Louvre.

Il est proposé au Conseil municipal d'approuver les termes de la convention à intervenir entre la ville de Nice et l'Ecole du Louvre pour la saison 2013-2014.

Vote : ADOPTE A L'UNANIMITE

4.6 Convention de partenariat entre le Centre Universitaire Méditerranéen et l'Alliance Française de Nice.

Il est proposé au Conseil municipal d'approuver les termes de la convention de partenariat entre la ville de Nice et l'Alliance Française de Nice.

Vote : ADOPTE A L'UNANIMITE

4.7 Associations culturelles niçoises. Attribution de subventions au titre de l'exercice budgétaire 2013

Il est proposé au Conseil municipal d'approuver le versement de subventions de fonctionnement au profit d'organismes culturels niçois afin d'apporter un soutien à leurs activités pour un montant total de 513 950 euros.

Vote : ADOPTE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES

Restriction de vote : Mari-Luz HERNANDEZ-NICAISE

4.8 Théâtre de la Photographie et de l'Image : Contrats de cession de droits

Il est proposé au Conseil municipal la signature des contrats de cession de droits avec les artistes Lionel BOUFFIER, Denis BRIHAT, Michel GRANIOU, Jean-Pierre FERNANDEZ et Laurent THERESE. A l'issue d'expositions présentées au Théâtre de la Photographie et de l'Image en 2011 et 2012, ces photographes, ont souhaité faire don à la ville de Nice de certaines des œuvres exposées afin d'enrichir la collection du TPI.

Vote : ADOPTE A L'UNANIMITE

Monsieur Alain PHILIP, ADJOINT AU MAIRE

5.1 Cession au Département des Alpes-Maritimes, à titre gratuit, de l'assiette foncière du collège Victor DURUY.

Il est proposé au Conseil municipal d'autoriser le transfert de propriété, à titre gratuit, des biens immobiliers des collèges au profit du Département lorsque celui-ci effectue sur ces biens des travaux de construction, de reconstruction ou d'extension. Le Département des Alpes-Maritimes et la ville de Nice ont décidé d'un commun accord de procéder à ces transferts fonciers à titre gratuit pour les collèges remplissant les critères énoncés par la loi.

Vote : ADOPTE A L'UNANIMITE

5.2 Vente de propriétés communales à la société anonyme d' H.L.M. Logis Familial, sises à Nice, route du cimetière de l'Est, en vue de la réalisation de logements sociaux.

Il est proposé au Conseil municipal d'autoriser la vente à la société Logis Familial des parcelles cadastrées section HV n° 15 pour 131 m² et HV n° 134 pour 77 m², ainsi que d'une emprise de 1 360 m² à détacher de la parcelle cadastrée section HV n° 16, situées à Nice, route du cimetière de l'Est, au prix de 100 000 euros, en vue de la réalisation de logements sociaux.

Vote : ADOPTE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES

Restriction de vote : Dominique ESTROSI-SASSONE

5.3 Cession au département des Alpes-Maritimes, à l'euro symbolique, d'une emprise à détacher d'une propriété communale sise à Nice, 6 et 6 bis, rue Papon, en vue de la création d'une issue de secours pour le cinéma Mercury, et constitution d'une servitude de passage.

Il est proposé au Conseil municipal d'autoriser la cession, à l'euro symbolique, au département des Alpes-Maritimes, d'une emprise de 6 m² à détacher de la parcelle appartenant à la ville de Nice, cadastrée section KO n° 33, d'une superficie totale de 2 542 m² et la constitution d'une servitude de passage sur une emprise de 166 m² de la même parcelle.

Vote : ADOPTE A L'UNANIMITE

5.4 Déclassement d'une parcelle de terrain située à Nice, 108 Bd René Cassin et autorisation de signature d'une promesse de vente sous conditions suspensives au profit de la société CIRMAD.

La commune de Nice est propriétaire de la parcelle à usage de parking public située à l'extrémité de l'îlot "Curtelin", délimité par l'Avenue Saint-Augustin, la Rue Jules Bessi et le Boulevard René Cassin. La présente délibération a pour objet, d'une part, de prononcer la désaffectation et le déclassement d'une parcelle et, d'autre part, d'autoriser la signature d'une promesse de vente sous conditions suspensives avec la société CIRMAD portant sur la parcelle en cause.

Vote : ADOPTE A L'UNANIMITE

5.5 Attributions de subventions municipales spécifiques et nominatives pour les opérations classiques dans le périmètre défini par la délibération n° 5.9 du 8 avril 2011 et au titre de la restauration d'éléments d'architecture suivant délibération n° 5.1 du 29 mars 1991.

Il est proposé au Conseil municipal d'accepter d'attribuer des subventions municipales sous deux régimes différents, pour les opérations classiques dans le périmètre subventionnable et pour la restauration d'éléments d'architecture.

Vote : **ADOpte A L'UNANIMITE**

5.6 Habilitation de monsieur le Maire à déposer des demandes d'autorisation relevant du droit des sols.

Il est proposé au Conseil municipal d'autoriser monsieur le Maire à déposer pour le compte de la ville de Nice des déclarations préalables conformément au code de l'urbanisme.

Vote : **ADOpte A L'UNANIMITE**

5.7 Conventions constitutives de groupements de commandes pour la passation de divers marchés liés à l'entretien des bâtiments communaux et métropolitains.

Il est proposé au Conseil municipal d'accepter la création de groupements de commandes entre la ville de Nice et la Métropole Nice Côte d'Azur. Ces conventions permettront le lancement d'un seul marché à bons de commandes pour chaque objet commun et nécessaire aux deux collectivités.

Vote : **ADOpte A L'UNANIMITE**

Madame Dominique ESTROSI-SASSONE, ADJOINT AU MAIRE

6.1 Subvention à la société de coopération Maison Familiale de Provence pour l'acquisition-amélioration de 11 logements sociaux, 16, rue du Docteur Richelmi. Convention à intervenir entre la ville de Nice et Maison Familiale de Provence.

Il est proposé au Conseil municipal d'autoriser une subvention à Maison Familiale de Provence pour l'acquisition amélioration de 11 logements sociaux, 16, rue du docteur Richelmi.

Vote : **ADOpte A L'UNANIMITE**

6.2 Subvention au Centre Communal d'Action Sociale de Nice pour l'acquisition -amélioration d'une maison relais de 9 logements sociaux, 320 route de Turin -les Gabians - Convention entre la ville de Nice et le Centre Communal d'Action Sociale.

Il est proposé au Conseil municipal de valider une convention avec le CCAS pour une opération sise 320, route de Turin.

Vote : **ADOpte A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES**

Restriction de vote : Dominique ESTROSI-SASSONE, Pascale FERRALIS, Sandrine FILIPPINI, Jean-Michel GALY, Hélène SALICETTI-ADROGUER, Abderrazak FETNAN, Christian ESTROSI

6.3 Subvention à l'Office Public de l'Habitat Côte d'Azur Habitat pour l'acquisition amélioration de 7 logements sociaux, 6/8, rue Castel et 24, montée Claire Virenque - avenant n° 1 à la convention du 27 juillet 2009 entre la ville de Nice et Côte d'Azur Habitat.

Il est proposé au Conseil municipal d'approuver par voie d'avenant à la convention initiale, la modification des modalités de paiement de la subvention municipale. Le montant de la subvention municipale demeure inchangé.

Vote : **ADOpte A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES**

Restriction de vote : Dominique ESTROSI-SASSONE, Philippe PRADAL, Benoit KANDEL, Pierre-Paul LEONELLI, Anne RAMOS

6.4 Subvention à l'entreprise sociale de l'habitat Logis Familial pour la construction de 10 logements sociaux, chemin du cimetière de l'Est - convention entre la ville de Nice et Logis Familial.

Il est proposé au Conseil municipal d'accorder une subvention municipale à Logis Familial pour la réalisation de 10 logements sociaux, chemin du cimetière de l'Est.

Vote : ADOPTE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES

Restriction de vote : Dominique ESTROSI-SASSONE

6.5 Réalisation d'une desserte d'un programme de logements sociaux sur un terrain sis 235/239, boulevard de la Madeleine - convention de maîtrise d'ouvrage unique.

Il est proposé au Conseil municipal d'approuver une convention de maîtrise d'ouvrage unique confiant l'ensemble de l'opération de NCA pour la réfection d'une passerelle et d'un plateau traversant sur le Magnan.

Vote : ADOPTE A L'UNANIMITE

Monsieur Christian TORDO, ADJOINT AU MAIRE

7.1 COTE D'AZUR HABITAT (O.P.H de Nice et des Alpes Maritimes) : construction d'un foyer de 71 logements sociaux, Résidence Saint Jean d'Angely, avenue des Diables Bleus, 06300 Nice. Garantie de deux emprunts PLUS d'un montant total de 1 913 968 euros - Signature de la convention de garantie d'emprunts.

Il est proposé au Conseil municipal d'accorder sa garantie d'emprunts à Côte d'Azur Habitat pour le remboursement de deux emprunts PLUS d'un montant total de 1 913 698 euros.

Vote : ADOPTE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES

Restriction de vote : Dominique ESTROSI-SASSONE, Philippe PRADAL, Benoit KANDEL, Pierre-Paul LEONELLI, Anne RAMOS

7.2 COTE D'AZUR HABITAT (O.P.H. de Nice et des Alpes Maritimes) : construction de 29 logements, Résidence St Jean d'Angély, avenue des Diables Bleus, 06300 Nice. Garantie de deux emprunts PLS d'un montant total de 3 356 925 euros - Signature de la convention de garantie d'emprunts.

Il est proposé au Conseil municipal d'accorder sa garantie d'emprunts à Côte d'Azur Habitat pour le remboursement de deux emprunts PLS d'un montant total de 3 356 925 euros.

Vote : ADOPTE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES

Restriction de vote : Dominique ESTROSI-SASSONE, Philippe PRADAL, Benoit KANDEL, Pierre-Paul LEONELLI, Anne RAMOS

- 7.3 COTE D'AZUR HABITAT (O.P.H. de Nice et des Alpes Maritimes) : construction en VEFA de 27 logements, Résidence Ilot Gallieni, avenue du XVème Corps, avenue Pauliani et avenue Gallieni, 06000 Nice. Garantie de quatre emprunts PLUS/PLAI d'un montant total de 2 509 297 euros - Signature de la convention de garantie d'emprunts.**

Il est proposé au Conseil Municipal d'accorder sa garantie d'emprunts à Côte d'Azur Habitat pour le remboursement de quatre emprunts PLUS/PLAI d'un montant total de 2 509 297 euros.

Vote : ADOPTE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES

Restriction de vote : Dominique ESTROSI-SASSONE, Philippe PRADAL, Benoit KANDEL, Pierre-Paul LEONELLI, Anne RAMOS

- 7.4 COTE D'AZUR HABITAT (O.P.H. de Nice et des Alpes Maritimes) : construction en VEFA de 22 logements, Résidence Ilot Gallieni, avenue du XVème Corps, avenue Pauliani et avenue Gallieni, 06000 Nice. Garantie de deux emprunts PLS d'un montant total de 2 075 802 euros - Signature de la convention de garantie d'emprunts.**

Il est proposé au Conseil Municipal d'accorder sa garantie d'emprunts à Côte d'Azur Habitat pour le remboursement de deux emprunts PLS d'un montant total de 2 075 802 euros.

Vote : ADOPTE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES

Restriction de vote : Dominique ESTROSI-SASSONE, Philippe PRADAL, Benoit KANDEL, Pierre-Paul LEONELLI, Anne RAMOS

- 7.5 LOGIS FAMILIAL : Construction de 30 logements PRU CD, Résidence L'Arisana, Ilot St Pierre, Quartier de l'Ariane, 06300 Nice. Garantie de deux emprunts PRU CD d'un montant total de 2 801 603 euros - Signature de la convention de garantie d'emprunts.**

Il est proposé au Conseil municipal d'accorder sa garantie d'emprunts à Logis Familial pour le remboursement de deux emprunts PRU CD d'un montant total de 2 801 603 euros.

Vote : ADOPTE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES

Restriction de vote : Dominique ESTROSI-SASSONE

- 7.6 LOGIS FAMILIAL : Acquisition en VEFA de 17 logements PLUS/PLAI, Résidence NICE PARK, 41 avenue Raymond Comboul, 06000 Nice. Garantie de quatre emprunts d'un montant total de 1 713 288 euros - Signature de la convention de garantie d'emprunts.**

Il est proposé au Conseil municipal d'accorder sa garantie d'emprunts à Logis Familial pour le remboursement de quatre emprunts d'un montant total de 1 713 288 euros

Vote : ADOPTE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES

Restriction de vote : Dominique ESTROSI-SASSONE

- 7.7 LOGIS FAMILIAL : Construction de 32 logements PLUS/PLAI, Résidence La Marlotte, 39/41 avenue Cyrille Besset, 06100 Nice. Garantie de quatre emprunts d'un montant total de 3 284 969 euros - Signature de la convention de garantie d'emprunts.**

Il est proposé au Conseil municipal d'accorder sa garantie d'emprunts à Logis Familial pour le remboursement de quatre emprunts d'un montant total de 3 284 969 euros.

Vote : ADOPTE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES

Restriction de vote : Dominique ESTROSI-SASSONE

- 7.8 LOGIS FAMILIAL : Construction de 8 logements PLUS/PLAI, Résidence l'Arisana, Ilot St Pierre, Quartier de l'Ariane, 06300 Nice. Garantie de quatre emprunts PLUS/PLAI d'un montant total de 967 198 euros - Signature de la convention de garantie d'emprunts.**

Il est proposé au Conseil municipal d'accorder sa garantie d'emprunts à Logis Familial pour le remboursement de quatre emprunts PLUS/PLAI d'un montant total de 967 198 euros.

Vote : ADOPTE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES

Restriction de vote : Dominique ESTROSI-SASSONE

- 7.9 LOGIS FAMILIAL : Construction de 30 logements PLUS, Résidence L'Arisana, Ilot St Pierre, quartier de l'Ariane, 06300 Nice. Garantie de deux emprunts PLUS d'un montant total de 3 170 671 euros - Signature de la convention de garantie d'emprunts**

Il est proposé au Conseil municipal d'accorder sa garantie d'emprunts à Logis Familial pour le remboursement de deux emprunts PLUS d'un montant total de 3 170 671 euros.

Vote : ADOPTE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES

Restriction de vote : Dominique ESTROSI-SASSONE

- 7.10 S.A. D'H.L.M.SAMOPOR: acquisition-amélioration de 29 logements résidence Reine Jeanne, 24 rue Reine Jeanne, 06000 Nice. Garantie de deux emprunts PLUS d'un montant total de 1 242 946 euros - Signature de la convention de garantie d'emprunts**

Il est proposé au Conseil municipal d'accorder sa garantie d'emprunts à SAMOPOR pour le remboursement de deux emprunts PLUS d'un montant total de 1 242 946 euros

Vote : ADOPTE A L'UNANIMITE

- 7.11 PHOCEENNE D'HABITATIONS : Acquisition en VEFA et en usufruit de 52 logements en PLS collectifs, Résidence West Park, Bd paul Montel, 06100 Nice. Garantie de quatre emprunts PLS d'un montant total de 4 117 382 euros - Signature de la convention de garantie d'emprunts.**

Il est proposé au Conseil municipal d'accorder sa garantie d'emprunts à la SA d'HLM Phocéenne d'Habitations pour le remboursement de quatre emprunts d'un montant total de 4 117 382 euros.

Vote : ADOPTE A L'UNANIMITE

- 7.12 Société Coopérative Maison Familiale de Provence : acquisition-amélioration de 11 logements sociaux, 16 rue Docteur Richelmi, 06000 Nice. Garantie de quatre emprunts PLUS/PLAI d'un montant total de 922 630 euros - Signature de la convention de garantie d'emprunts.**

Il est proposé au Conseil municipal d'accorder sa garantie d'emprunts à Maison Familiale Provence pour le remboursement de quatre emprunts PLUS/PLAI d'un montant total de 922 630 euros.

Vote : ADOPTE A L'UNANIMITE

- 7.13 Organisme de gestion de l'école Catholique (OGEC) Les Amis de l'Ecole SASSERNO : Travaux d'extension et de réhabilitation de bâtiments existants, 1 & 3 Place Sasserano, 06000 Nice. Garantie de deux emprunts d'un montant total de 2 200 000 euros - Signature de la convention de garantie d'emprunts.**

Il est proposé au Conseil municipal d'accorder sa garantie d'emprunts à hauteur de 50% l'Etablissement Sasserano pour le remboursement de deux emprunts d'un montant total de 2 200 000 euros.

Vote : ADOPTE A L'UNANIMITE

7.14 Contrat de Partenariats entre la ville de Nice et Nice Eco Stadium - Avenant n°1.

Il est proposé au conseil municipal d'autoriser monsieur le Maire ou son représentant à signer l'avenant n° 1 au contrat de partenariat du 21 janvier 2011 entre la ville de Nice et Nice Eco Stadium.

Vote : ADOPTE A LA MAJORITE ABSOLUE

Contre : Mari-Luz HERNANDEZ-NICAISE

Michèle MATRINGE

Rémi GAECHTER

Abderrazak FETNAN

Patrick ALLEMAND

Christine DOREJO

Robert INJEY

Emmanuelle GAZIELLO

7.15 Budget Principal : Produits irrécouvrables 2013

Il est proposé au Conseil municipal d'approuver l'admission en non valeur de produits irrécouvrables de l'exercice 2013.

Vote : ADOPTE A L'UNANIMITE

7.16 Décision modificative : transfert de crédits et ouverture de crédits nouveaux du budget principal, du budget annexe de l'opéra.

Il est proposé au conseil municipal d'approuver le projet de décision modificative.

Vote : ADOPTE A LA MAJORITE ABSOLUE

Contre : Mari-Luz HERNANDEZ-NICAISE

Michèle MATRINGE

Rémi GAECHTER

Abderrazak FETNAN

Patrick ALLEMAND

Christine DOREJO

Robert INJEY

Emmanuelle GAZIELLO

7.17 Information du Conseil municipal sur l'application L.2122-22 et L.2122-23 du code général des collectivités territoriales.

Il est proposé au Conseil municipal de prendre acte des décisions prises dans le cadre des pouvoirs délégués par le Conseil municipal au Maire au titre des dispositions des articles L.2122-22 et L.2122-23 du C.G.C.T..

INFORMATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Monsieur Daniel BENCHIMOL, ADJOINT AU MAIRE

9.1 Signature d'un avenant n° 1 à la convention du 12 avril 2012 avec la Ligue nationale contre le cancer portant extension du dispositif -plage sans tabac- à un second site.

Il est proposé au Conseil municipal d'instaurer une seconde plage labellisée sans tabac à Nice en face de l'hôpital Lerval et d'autoriser la signature de l'avenant n° 1 à la convention de partenariat en date du 12 avril 2012 avec la Ligue nationale contre le cancer ainsi que le Comité des Alpes-Maritimes.

Vote : ADOPTE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES

Restriction de vote : Daniel BENCHIMOL

9.2 Convention de partenariat entre le département des Alpes-Maritimes et la ville de Nice relative aux vaccinations publiques.

Il est proposé au Conseil municipal d'accepter une convention de partenariat par laquelle le Conseil Général confie à la ville de Nice, pour l'année 2013, les compétences que l'Etat lui délègue en matière de vaccinations publiques.

Vote : ADOPTE A L'UNANIMITE

9.3 Convention d'admission de quatorze défibrillateurs cardiaques supplémentaires dans le dispositif des appareils départementaux pour la ville de Nice.

Il est proposé au Conseil municipal d'autoriser monsieur le Maire à signer la convention de partenariat entre la ville de Nice et le Conseil général des Alpes-Maritimes portant intégration des 14 défibrillateurs dont s'est équipée la ville de Nice, en sus de ceux dont elle disposait déjà, dans le dispositif de maintenance mis en place par le Conseil Général avec le SDIS.

Vote : ADOPTE A L'UNANIMITE

9.4 Organisation de la 6ème Journée Niçoise Mon Sang pour les Autres le 29 mai 2013 au profit de l'Etablissement Français du Sang.

Il est proposé au Conseil municipal d'autoriser le soutien de la ville de Nice à l'organisation de la journée niçoise -mon sang pour les autres- par le Rotary Club Nice Baie des Anges au profit de l'Etablissement français du Sang, le 29 mai 2013 sur la place Masséna.

Vote : ADOPTE A L'UNANIMITE

9.5 Attribution de subventions aux associations relevant du domaine de la santé publique, au titre de 2013.

Il est proposé au Conseil municipal d'accorder des subventions aux associations relevant du domaine de la Santé Publique, au titre de l'exercice 2013 pour un montant total de 68 500 euros.

Vote : ADOPTE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES

Restriction de vote : Daniel BENCHIMOL

Madame Agnès RAMPAL, ADJOINT AU MAIRE

10.1 Représentation enfances algériennes du 16 décembre 2012 - liste des bénéficiaires.

Il est proposé au Conseil municipal de valider l'aide en nature apportée à des associations.

Vote : ADOPTE A L'UNANIMITE

10.2 Université Saint Jean d'Angély - 3ème tranche - protocole d'accord transactionnel à passer avec l'équipe de maîtrise d'œuvre.

Il est proposé au Conseil municipal d'approuver la signature d'un protocole d'accord transactionnel intervenant avec le groupement de maîtrise d'œuvre, dans le cadre de la construction de la troisième tranche de l'université Saint Jean d'Angély. Le montant du protocole s'élève à 14 950 euros TTC.

Vote : ADOPTE A L'UNANIMITE

10.3 Versement de subventions à des associations de Rapatriés.

Il est proposé au Conseil municipal d'approuver le versement de subventions à diverses associations de rapatriés pour un montant total de 35 300 euros.

Vote : ADOPTE A L'UNANIMITE

10.4 Attribution de subvention à diverses associations dans le cadre de l'Enseignement supérieur

Il est proposé au Conseil municipal de bien vouloir approuver l'octroi de subventions à diverses associations dans le cadre de l'Enseignement supérieur pour un montant total de 19 550 euros.

Vote : ADOPTE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES

Restriction de vote : Jean-Michel GALY

Monsieur Auguste VEROLA, ADJOINT AU MAIRE

11.1 Approbation du cahier des charges de rétrocession du bail commercial sis à Nice 22 rue Vernier.

Il est proposé au Conseil municipal d'approuver le cahier des charges de rétrocession du bail commercial sis à Nice 22, rue vernier.

Vote : ADOPTE A L'UNANIMITE

11.2 Approbation de l'avenant n°1 à la convention d'objectif 2013 avec l'Office du Commerce et de l'Artisanat de Nice.

Il est proposé au Conseil municipal d'approuver l'avenant n° 1 à la convention d'objectif avec l'OCAN pour l'année 2013.

Vote : ADOPTE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES

Restriction de vote : Christian TORDO et Auguste VEROLA

Madame Martine OUAKNINE, ADJOINT AU MAIRE

12.1 Base nautique n° 3 Glisse Evasion : approbation de la création d'une nouvelle activité, le Stand Up Paddle, et du tarif correspondant.

Il est proposé au Conseil municipal d'autoriser monsieur Charles JAUPART, délégataire de la base nautique n° 3 Glisse Evasion, à proposer une nouvelle activité, le Stand Up Paddle et d'approuver les tarifs proposés par le sous-concessionnaire pour cette prestation.

Vote : ADOPTE A L'UNANIMITE

12.2 Délégation de service public du champ de tir du Ravin de Lare- Avenant n°2 au contrat

Il est proposé au Conseil municipal d'autoriser l'avenant n° 2 relatif à la Délégation de service public du champ de tir du Ravin de Lare.

Vote : ADOPTE A L'UNANIMITE

Monsieur Gilles VEISSIERE, ADJOINT AU MAIRE

13.1 Accueil de La Transvésubienne sur le territoire communal

Il est proposé au Conseil municipal d'accueillir la Transvésubienne sur le territoire de la Commune et de mettre des moyens à disposition.

Vote : ADOPTE A L'UNANIMITE

13.2 Demande de subvention auprès du Conseil Général des Alpes-Maritimes pour l'organisation de la 4ème édition de l'Open Nice Côte d'Azur du 19 au 25 mai 2013.

Il est proposé au Conseil municipal de solliciter la participation du Conseil général des Alpes-Maritimes pour l'obtention d'une subvention nécessaire à l'organisation de la 4ème édition de l'Open Nice Côte d'Azur du 19 au 25 mai 2013.

Vote : ADOPTE A L'UNANIMITE

13.3 Attribution de subvention à divers organismes niçois.

Il est proposé au Conseil municipal d'approuver des aides financières d'un montant global de 906 750 euros au bénéfice de divers organismes sportifs niçois.

Vote : ADOPTE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES

Restriction de vote : Rémi GAECHTER

13.4 Attribution de bourses financières aux sportifs de haut niveau licenciés dans des clubs niçois

Il est proposé au Conseil municipal d'approuver l'attribution de bourses financières aux sportifs de haut niveau licenciés dans des clubs niçois pour un montant total de 27 900 euros.

Vote : ADOPTE A L'UNANIMITE

Madame Sandrine FILIPPINI, ADJOINT AU MAIRE

14.1 Présentation du rapport annuel 2012 de la commission intercommunale pour l'accessibilité aux personnes handicapées.

Il est proposé au Conseil municipal de prendre acte du rapport annuel 2012 de la commission intercommunale pour l'accessibilité aux personnes handicapées.

INFORMATION DU CONSEIL MUNICIPAL

14.2 Fonctionnement des handiplages - saison 2013.

Il est proposé au Conseil municipal de bien vouloir approuver l'aménagement et l'ouverture de deux handiplages labellisés, Centenaire et Carras, pendant la période estivale 2013 afin de permettre l'accès à la baignade aux personnes handicapées.

Vote : ADOPTE A L'UNANIMITE

14.4 Versement d'une subvention à l'Association des Paralysés de France à l'occasion de la Fête du Sourire - Samedi 1er juin 2013.

Il est proposé au Conseil municipal de bien vouloir autoriser le versement d'une subvention d'un montant de 5 000 euros au profit de l'association des Paralysés de France à l'occasion de l'organisation de la Fête du Sourire le samedi 1er juin 2013.

Vote : ADOPTE A L'UNANIMITE

14.5 Relations ville de Nice / Associations relevant du domaine du handicap : subventions à plusieurs associations au titre de l'exercice 2013.

Il est proposé au Conseil municipal de bien vouloir approuver l'octroi de subventions à plusieurs associations, œuvrant en faveur des personnes handicapées, au titre de l'exercice budgétaire 2013, pour un montant global de 35 500 euros.

Vote : ADOPTE A L'UNANIMITE

Madame Joëlle MARTINAUX, ADJOINT AU MAIRE

16.1 Relations ville de Nice / CCAS / Ligue contre le cancer : Approbation et signature de la convention de partenariat tripartite avec la Ligue contre le cancer.

Il est proposé au Conseil municipal d'approuver la convention de partenariat tripartite entre la ville de Nice, le CCAS et la Ligue contre le cancer.

Vote : ADOPTE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES

Restriction de vote : Dominique ESTROSI-SASSONE, Pascale FERRALIS, Sandrine FILIPPINI, Jean-Michel GALY, Hélène SALICETTI-ADROGUER, Abderrazak FETNAN, Christian ESTROSI, Daniel BENCHIMOL

16.2 Relations ville de Nice/Associations relevant du domaine de l'action Sociale : subventions à plusieurs associations dont une sous convention d'objectifs au titre de l'exercice 2013- Participation financière de la ville de Nice à l'organisation de la 3ème journée des Printemps Ethiques de Nice programmée le 29 mars 2013.

Il est proposé au Conseil municipal de bien vouloir approuver, d'une part, l'octroi de subventions à plusieurs associations œuvrant dans le domaine social, plus particulièrement en faveur des publics démunis, et d'autre part, la participation financière de la ville de Nice à l'organisation de la 3ème journée des Printemps Ethiques de Nice programmée le 29 mars 2013 pour un montant global de 136 600 euros.

Vote : ADOPTE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES

Restriction de vote : Frédérique GREGOIRE-CONCAS

Monsieur Lauriano AZINHEIRINHA, ADJOINT AU MAIRE

17.1 Transport des enfants des écoles publiques niçoises pendant le temps scolaire pour les sorties pédagogiques - versement d'une participation financière - convention avec l'Office Central de la Coopération à l'Ecole 06 (OCCE 06).

Il est proposé au Conseil municipal un projet de partenariat avec l'Office Central de la Coopération à l'Ecole 06 (OCCE 06) pour la participation financière des transports liés aux sorties pédagogiques des enfants des écoles niçoises.

Vote : ADOPTE A L'UNANIMITE

17.2 Classe d'environnement 2012 et avenant à la convention d'objectif 2013 avec l'Office Central de la Coopération à l'Ecole (OCCE 06).

Il est proposé au Conseil municipal d'approuver un avenant à la convention d'objectif entre la ville de Nice et l'association Office Central de la Coopération à l'Ecole.

Vote : ADOPTE A L'UNANIMITE

17.3 Dotation aux associations de parents d'élèves constituées en associations loi 1901 ayant participé aux élections de parents d'élèves aux conseils d'écoles - année scolaire 2012/2013.

Il est proposé au Conseil municipal d'approuver le versement d'une dotation aux associations de parents d'élèves constituées en association loi 1901 ayant participé aux élections de parents d'élèves aux conseils d'écoles - Année scolaire 2012/2013.

Vote : ADOPTE A L'UNANIMITE

17.4 Indemnité Représentative de Logement allouée au personnel enseignant - Maintien de la part communale.

Il est proposé au Conseil municipal de fixer l'indemnité représentative de logement allouée au personnel enseignant pour l'année 2012 et d'autoriser la dépense correspondante.

Vote : ADOPTE A L'UNANIMITE

17.5 Attribution d'une gratification aux bacheliers des établissements niçois ayant obtenu une mention très bien et résidant à Nice.

Il est proposé au Conseil municipal de verser 200 euros à chaque bachelier résidant à Nice ayant obtenu une mention "très bien" au baccalauréat.

Vote : ADOPTE A L'UNANIMITE

17.6 Attribution d'une subvention à l'Office central de la coopération à l'école 06 pour la prise en charge des frais de transport de 17 classes des écoles niçoises pour le Carnaval 2013.

Il est proposé au Conseil municipal d'autoriser le versement d'une subvention municipale d'un montant de 3 600 euros à l'Office central de la coopération à l'école 06 pour le transport de 17 classes au Carnaval 2013.

Vote : ADOPTE A L'UNANIMITE

17.7 Attribution d'une subvention à l'association SOLIDARSPORT pour l'action organisée pour les écoles du coeur de ville.

Il est proposé au Conseil municipal d'autoriser le versement d'une subvention d'un montant de 1 090 euros à SOLIDARSPORT pour le transport des enfants.

Vote : ADOPTE A L'UNANIMITE

17.8 Relations entre la commune et les associations. Attribution de subventions à diverses associations d'animation et de loisirs - Aides directes pour l'exercice 2013

Il est proposé au Conseil municipal d'approuver l'attribution de subventions annuelles au bénéfice de diverses associations d'animation et de loisirs qui oeuvrent sur les plans culturels, éducatifs et sociaux et qui participent à l'animation de la cité par les animations proposées ou l'organisation de manifestations au profit de la population niçoise pour un montant total de 52 100 euros.

Vote : ADOPTE A L'UNANIMITE

Madame Françoise MONIER, ADJOINT AU MAIRE

18.1 Résiliation de bail à loyer Villa CATIER 4, Avenue Béatrix à Nice, Projet d'extension du centre multi-accueil.

Il est demandé au Conseil municipal d'autoriser monsieur le Maire ou son représentant à signer la résiliation du bail à loyer 4, Avenue Béatrix, à compter du 30 juin 2013 pour réaliser l'extension d'une crèche.

Vote : ADOPTE A L'UNANIMITE

18.2 ANRU les Moulins - aménagement d'un pôle petite enfance et parentalité Les Petits Loups - modification de la délibération n° 18.2 du 25 juin 2012 dans le cadre de la subvention FEDER.

Il est proposé au Conseil municipal, dans le cadre du PRU Les Moulins, d'autoriser monsieur le Maire à déposer un dossier de demande de subvention FEDER selon le nouveau plan de financement du pôle petite enfance et parentalité les Petits Loups.

Vote : ADOPTE A L'UNANIMITE

- 18.3 Multi-accueils Saint Jean d'Angely et Les Petits Loups - conventions d'aide à l'investissement à intervenir entre la Caisse d'allocations familiales des Alpes-Maritimes et la ville de Nice pour la création de places d'accueil petite enfance. Multi-accueil Les Libellules -demande de subvention d'investissement à la Caisse d'allocations familiales des Alpes-Maritimes et au Conseil Général des Alpes-Maritimes relative aux travaux de restructuration du service des Moyens.**

Il est proposé au Conseil municipal d'autoriser la signature des conventions d'aide à l'investissement intervenant entre la ville de Nice et la Caisse d'allocations familiales des Alpes-Maritimes concernant la création de places d'accueil petite enfance au sein des multi-accueils Saint Jean d'Angely et Les Petits Loups, ainsi que les demandes de subventions auprès de la Caisse d'allocations familiales et du Conseil général des Alpes-Maritimes pour les travaux à réaliser au multi-accueil Les Libellules sur la période 2013.

Vote : ADOPTE A L'UNANIMITE

- 18.4 Reconstitution des actions innovantes Petite Enfance - Avenants aux conventions d'objectifs et de financement entre la ville de Nice et la Caisse d'allocations familiales des Alpes-Maritimes en faveur de l'accueil dans les établissements Petite Enfance.**

Il est proposé au Conseil municipal d'autoriser la signature entre la ville de Nice et la Caisse d'allocations familiales des Alpes-Maritimes des avenants aux conventions d'objectifs et de financement portant sur l'accueil des enfants dans les établissements de la Petite Enfance et relevant des actions innovantes Accueil Insertion Professionnelle, Enfants en situation de handicap et Dynamique Espoir Banlieue.

Vote : ADOPTE A L'UNANIMITE

- 18.5 Deuxième Contrat Enfance Jeunesse période 2010/2013 - actions nouvelles - avenant à la convention ville de Nice/Caisse d'allocations familiales des Alpes-Maritimes - volet enfance.**

Il est proposé au Conseil municipal d'autoriser la signature avec la Caisse d'allocations familiales des Alpes-Maritimes de l'avenant n° 2012-2 au deuxième Contrat Enfance Jeunesse - volet enfance intégrant les actions nouvelles menées par la Ville dans le cadre de sa dynamique de développement, ainsi que le versement de la participation de la Caisse d'Allocations Familiales des Alpes-Maritimes y afférent.

Vote : ADOPTE A L'UNANIMITE

- 18.6 Relations ville de Nice / Associations relevant du domaine de la Petite Enfance : subventions à plusieurs associations au titre de l'exercice 2013.**

Il est proposé au Conseil municipal de bien vouloir approuver l'octroi de subventions à deux associations œuvrant en faveur de la Petite Enfance, au titre de l'exercice budgétaire 2013, pour un montant global de 34 400 euros.

Vote : ADOPTE A L'UNANIMITE

Monsieur Pierre-Paul LEONELLI, ADJOINT AU MAIRE

- 19.1 Nettoyage du plan d'eau de la Baie des Anges - demande de subvention pour l'année 2013.**

Il est proposé au Conseil municipal de solliciter une subvention auprès du Conseil général des Alpes-Maritimes dans le cadre du nettoyage du plan d'eau de la Baie des Anges au moyen de bateaux.

Vote : **ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

Madame Janine GILLETTA, ADJOINT AU MAIRE

20.1 SARL L'EXCENTRIQUE : gratuité de loyer jusqu'au démarrage de l'activité.

Il est demandé au Conseil municipal d'approuver l'avenant n° 3 au bail commercial du 22 décembre 2011.

Vote : **ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

20.2 Cession de Bail Commercial, sis 26 Boulevard Paul Montel.

Il est proposé au Conseil municipal d'autoriser la cession du bail commercial du 9 juillet 2010 pour un local sis 26, Boulevard Paul Montel à Nice, consenti à monsieur André GRIMALDI, exerçant en nom propre, au profit de son fils, monsieur Jean-Marc GRIMALDI, et autoriser monsieur le Maire ou son représentant à signer l'avenant n° 2 dudit bail commercial entre la Ville et l'acquéreur.

Vote : **ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

20.3 TOM & LEA (9 Rue de la Boucherie) Cession de bail commercial

Il est proposé au Conseil municipal d'autoriser la cession du bail commercial du 20 novembre 2009 pour un local sis, 9, Rue de la Boucherie à Nice, consenti à la SARL TOM & LEA, représentée par son gérant madame Frédérique TANGUY, d'une superficie de 30 m² environ, au profit de madame Monique STANZIONE, exerçant en nom propre, ainsi que la signature d'un avenant n°1 audit bail commercial entre la Ville et l'acquéreur.

Vote : **ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

20.4 L'OISEAU BLEU, 6 Rue Rossetti : Despécialisation et cession du fonds de commerce

Il est proposé au Conseil municipal d'approuver les avenants n° 1 et n° 2 au bail commercial du 27 novembre 2007 concernant d'une part le changement de destination présenté par mademoiselle Nathalie SISTO ayant actuellement une activité de salon de coiffure, soins, beauté pour une activité de salon de thé-sandwicherie et d'autre part la cession dudit bail commercial à mademoiselle Thi-Hieu NGUYEN.

Vote : **ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

20.5 ALPILLE VOYAGES : reprise du fonds de commerce par la ville de Nice dans le cadre d'une liquidation.

Il est proposé au Conseil municipal d'autoriser monsieur le Maire ou son représentant à signer la reprise judiciaire, par la Ville, du droit au bail pour des locaux situés 34, Avenue de la République, composés d'un magasin avec arrière magasin en rez-de-chaussée et d'un appartement au 1er étage et ce, pour un montant de 20 000 (vingt mille euros).

Vote : **ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

20.6 Résiliation anticipée du bail commercial - Mme Camille BUTORI 5, rue Droite

Il est proposé au Conseil municipal d'autoriser le versement d'une indemnité d'un montant de 5000 euros à Mme Camille BUTORI dans le cadre de la résiliation anticipée de son bail commercial pour le local situé à Nice, 5, rue Droite dont la Ville est propriétaire.

Vote : **ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ**

Madame Andrée ALZIARI NEGRE, ADJOINT AU MAIRE

24.1 Attribution de subventions aux associations relevant du domaine de la protection animale.

Il est proposé au Conseil municipal d'approuver, au titre de 2013, le versement et la répartition financière de subventions de la ville de Nice, pour un montant total de 17 600 euros, au bénéfice de quatre associations relevant du domaine de la protection animale afin de soutenir leurs actions.

Vote : **ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ**

Monsieur François RABUT, CONSEILLER MUNICIPAL

27.1 Versement de subventions à des associations d'Anciens Combattants.

Il est proposé au Conseil municipal d'approuver le versement de subventions à diverses associations d'anciens combattants pour un montant total de 72 550 euros.

Vote : **ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ**

Monsieur Jacques VIDAL, CONSEILLER MUNICIPAL

28.1 Accueil tournages - Tarifs pour la présence du personnel municipal en heures supplémentaires lors de tournages ou de prises de vues.

Il est proposé au Conseil municipal de demander aux sociétés de production une compensation financière pour le règlement des heures supplémentaires effectuées par le personnel municipal en dehors de leurs heures normales de travail.

Vote : **ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ**

28.2 Direction du Cinéma : Adhésion de la Ville de Nice à l'association Commission du Film Alpes-Maritimes Côte d'Azur

Il est proposé au Conseil municipal d'autoriser l'adhésion de la ville de Nice à l'association « Commission du Film Alpes-Maritimes Côte d'Azur ».

Vote : **ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ**

**Est élu en qualité de titulaire Jacques VIDAL,
Est élue en qualité de suppléante Dominique ESTEVE-BAZZINI**

Monsieur Bernard BAUDIN, CONSEILLER MUNICIPAL

- 30.1 Parc Phoenix : convention de partenariat entre la ville de Nice et l'Etablissement Public Local d'Enseignement et de Formation Professionnelle d'Antibes (E.P.L.E.F.P.A.) portant sur des supports pédagogiques.**

Il est proposé au Conseil municipal d'approuver la convention de partenariat entre la ville de Nice et l'Etablissement Public Local d'Enseignement et de Formation Professionnelle d'Antibes (E.P.L.E.F.P.A.) afin que le site du parc Phoenix soit utilisé comme support de formation.

Vote : ADOPTE A L'UNANIMITE

- 30.2 Parc Phoenix : mise à disposition de la salle Emeraude du parc Phoenix pour l'opération Jobs d'Été de l'association Centre Régional Information Jeunesse (C.R.I.J.).**

Il est proposé au Conseil municipal d'approuver la convention entre la ville de Nice et le Centre Régional Information Jeunesse Côte d'Azur (C.R.I.J.) pour la mise à disposition de la salle Emeraude du parc Phoenix dans le cadre de la manifestation Jobs d'Été qui aura lieu le 10 avril 2013.

Vote : ADOPTE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES

Restriction de vote : Lauriano AZINHEIRINHA

**Monsieur Gérard BAUDOUX, CONSEILLER MUNICIPAL
DOSSIER RAPPORTE PAR MONSIEUR CHRISTIAN ESTROSI**

- 35.1 MAMAC : Convention de mécénat avec la Galerie Guy Pieters pour la production de deux oeuvres monumentales de l'artiste Arne Quinze.**

Il est proposé au Conseil municipal, d'approuver les termes de la convention de mécénat entre la ville de Nice et la Galerie Guy Pieters, laquelle prévoit l'exposition au MAMAC de deux oeuvres monumentales de l'artiste Arne Quinze, dont la production, du montage à l'installation jusqu'au démontage est entièrement financée par la Galerie, ce qui représente un mécénat en nature d'une valeur équivalente à 200.000 euros TTC.

Vote : ADOPTE A L'UNANIMITE

Madame Nadia LEVI, CONSEILLER MUNICIPAL

- 38.1 Indemnité de fonctions, de responsabilités et de résultats des agents du cadre d'emplois des Directeurs d'établissements territoriaux d'enseignement artistique.**

Il est proposé au Conseil municipal de modifier le régime indemnitaire des agents du cadre d'emplois des Directeurs d'établissements territoriaux d'enseignement artistique.

Vote : ADOPTE A L'UNANIMITE

38.2 Opéra: modification des pupitres des contrebasses et des trompettes de l'Orchestre Philharmonique de Nice

Il est proposé au Conseil municipal de valider les modifications apportées aux pupitres de contrebasses et de trompettes pour une meilleure organisation fonctionnelle de l'orchestre philharmonique de Nice.

Vote : ADOPTE A L'UNANIMITE

38.3 Production et diffusion de programmes sur la chaîne locale " Azur TV " - contrat

Il est proposé au Conseil municipal d'approuver le contrat entre la ville de Nice et la SAS Azur TV définissant les objectifs et les conditions techniques et financières pour la production de programme et leur diffusion sur la chaîne locale « Azur TV ».

Vote : ADOPTE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES

Abstention : Robert INJEY
Emmanuelle GAZIELLO

Monsieur Jacques DEJEANDILE, CONSEILLER MUNICIPAL

40.1 Organisation de la semaine d'activités sportives et ludiques dédiée aux personnes handicapées - Tous ensemble Edition 2013.

Il est proposé au Conseil municipal d'approuver la réalisation et le financement de l'édition 2013 des journées sportives et ludiques dédiées aux personnes handicapées dénommées Tous Ensemble.

Vote : ADOPTE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES

Restriction de vote : Sandrine FILIPPINI

Monsieur Philippe PRADAL, CONSEILLER MUNICIPAL

42.1 Présentation du rapport de la CLETC Carros - Approbation.

Il est demandé au Conseil municipal de se prononcer sur le rapport de la communication de la commission locale d'évolution des charges transférées portant sur la fixation définitive de l'attribution de compensation de la commune de Carros.

Vote : ADOPTE A L'UNANIMITE

42.2 Information du Conseil Municipal sur le Budget primitif 2013 du Crédit Municipal de Nice

Information du Conseil Municipal sur le Budget Primitif de la Caisse de Crédit Municipal de Nice. La ville étant l'actionnaire unique de la Caisse, elle est tenue par le code monétaire et financier de prendre acte de ce budget.

INFORMATION DU CONSEIL MUNICIPAL

42.3 Création d'un groupement de commandes entre la Métropole Nice Côte d'Azur et la ville de Nice relatif à l'acquisition de ramettes de papier : Accord cadre multi attributaire.

Il est proposé au Conseil Municipal d'autoriser la création d'un groupement de commandes entre la ville de Nice et la Métropole Nice Côte d'Azur en vue de procéder à la passation d'un accord cadre multi attributaire destiné à l'acquisition de ramettes de papier.

Vote : ADOPTE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES

Madame Florence BARALE, CONSEILLER MUNICIPAL

43.1 Convention de partenariat pour l'expérimentation de services et usages innovants en matière de gestion et de développement urbain

Il est proposé au Conseil municipal d'approuver la convention de partenariat avec les société CISCO et SEMIACS et la ville de Nice pour l'expérimentation de services et usages innovants en matière de gestion de développement urbain et d'autoriser monsieur le Maire ou son représentant à la signer.

Vote : ADOPTE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES

Restriction de vote : Janine GILLETTA, Philippe PRADAL, Benoît KANDEL, Emmanuelle GAZIELLO, Alain PHILIP, Jacques DEJEANDILE

Madame Maty DIOUF, CONSEILLER MUNICIPAL

44.1 Mise à disposition d'un agent auprès du GIP Comité National des Jeux de la Francophonie Nice-France 2013.

Il est proposé au Conseil municipal d'approuver la mise à disposition d'un agent auprès du GIP "comité national des jeux de la Francophonie Nice - France 2013.

Vote : ADOPTE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES

Restriction de vote : Benoit KANDEL, Muriel MARLAND- MILITELLO, Dominique ESTROSI – SASSONE, Rudy SALLES, Alain PHILIP, Maty DIOUF, Marine BRENIER, Richard PAPAZIAN, Christian ESTROSI, Patrick ALLEMAND

Monsieur Jean-Marc GIAUME, CONSEILLER MUNICIPAL

45.1 Archéologie préventive : tarification des prestations pour une fouille archéologique.

Il est proposé au Conseil municipal d'approuver la grille tarifaire annuelle pour une fouille archéologie préventive du Service Archéologie de la ville de Nice.

Vote : ADOPTE A L'UNANIMITE

45.2 Subventions d'investissement pour la restauration du patrimoine historique

Il est proposé au Conseil municipal d'approuver les conventions d'objectifs pour le versement de subventions d'investissement pour la restauration d'édifices culturels.

Vote : ADOPTE A L'UNANIMITE

Madame Marine BRENIER, CONSEILLER MUNICIPAL

47.1 Relations entre la Commune et divers organismes sportifs : mise à disposition de locaux et d'équipements sportifs au profit de ces organismes.

Il est proposé au Conseil municipal d'autoriser Monsieur le Maire, ou son représentant, à signer plusieurs conventions de mise à disposition du domaine public avec divers organismes sportifs.

Vote : ADOPTE A L'UNANIMITE

Madame Anne RAMOS, CONSEILLER MUNICIPAL

53.1 Attribution de subvention à l'Association Accueil des Villes Françaises.

Il est proposé au Conseil municipal de bien vouloir approuver le versement d'une subvention exceptionnelle de 3000€ à l'Association Accueil des Villes Françaises.

Vote : ADOPTE A L'UNANIMITE

53.2 Espace Laure ECARD Saint Roch - Nice Est - Conventions avec le Conseil général des Alpes-Maritimes.

Il est proposé au Conseil municipal d'approuver la signature de 2 conventions avec le Conseil général des Alpes-Maritimes relatives à l'Espace Laure ECARD Saint Roch - Nice Est. Les conventions traitent respectivement de la gestion partagée des locaux puis de la nomination du Conseil général comme direction unique en matière de sécurité incendie.

Vote : ADOPTE A L'UNANIMITE

53.3 Versement de subventions à diverses associations, ainsi qu'approbation et autorisation de signer une convention d'objectif avec l'Institut de Formation, d'Animation et de Conseil.

Il est proposé au Conseil municipal d'approuver et d'autoriser la signature d'une convention d'objectifs avec l'Institut de Formation d'Animation et de Conseil, puis d'approuver le versement de subventions à diverses associations pour un montant total de 73 100 euros.

Vote : ADOPTE A L'UNANIMITE

Monsieur André CHAUVET, CONSEILLER MUNICIPAL

68.1 CNRR- Legs Kosma- Attribution des bourses de scolarité

Il est proposé au Conseil municipal d'autoriser l'attribution des bourses de scolarité avec prélèvement sur le legs Kosma

Vote : ADOPTE A L'UNANIMITE

68.2 CNRR- Conventions de partenariat pédagogique avec différents établissements scolaires- Avenant n°1 à la convention relative à l'organisation et au fonctionnement des classes à horaires aménagés musicales à l'école Lycette Darsonval

Il est proposé au Conseil municipal d'approuver la passation de deux conventions de partenariat pédagogique entre le CNRR et des établissements scolaires et d'un avenant avec l'école Darsonval.

Vote : ADOPTE A L'UNANIMITE

68.3 CNRR- Avenant n°4 à la convention d'objectifs entre la ville de Nice et l'association Académie Internationale d'été de Nice

Il est proposé au Conseil Municipal d'approuver la passation de l'avenant n°4 à la convention d'objectifs entre la ville de Nice et l'Académie internationale d'été de Nice.

Vote : ADOPTE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES

Restriction de vote : Muriel MARLAND-MILITELLO, Gérard BAUDOUX

68.4 Théâtre de Verdure- modification du lieu de la scène du Théâtre de Verdure pour la période du 1er au 30 juin 2013 - Organisation d'un concert caritatif de sensibilisation aux défibrillateurs cardiaques aux arènes de Cimiez le 8 juin 2013

Il est proposé au Conseil municipal d'approuver la modification de lieu de la scène du théâtre de Verdure pour le mois de juin du fait des travaux de la coulée verte et d'approuver le versement de subvention à l'association Vingt mille vies qui organise un concert à but caritatif.

Vote : ADOPTE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES

Restriction de vote : Philippe SOUSSI

68.5 Organisation du Nice Jazz Festival 2013 - nouvelle fixation des tarifs et fonctionnement du village V.I.P.

Il est proposé au Conseil municipal de bien vouloir décider du fonctionnement du Village partenaires du Nice Jazz Festival pour l'édition 2013, et notamment d'approuver les tarifs de la location des espaces qui seront proposés.

Vote : ADOPTE A L'UNANIMITE

68.6 Organisation du Nice Jazz Festival édition 2013- Contrats de partenariat

Il est proposé au Conseil municipal d'approuver le principe de contrat de partenariat à conclure pour l'édition 2013 du Nice Jazz festival ainsi que la convention type et les tarifs qui y sont attachés.

Vote : ADOPTE A L'UNANIMITE

68.7 Opéra : convention de partenariat avec l'association pour l'organisation du festival du Printemps des Arts de Monte-Carlo pour l'organisation d'un concert de prestige.

Il est proposé au Conseil municipal d'approuver les modalités de partenariat avec l'association pour l'organisation du Printemps des Arts de Monte-Carlo en vue de présenter un concert de prestige le 12 avril 2013 à l'auditorium Rainier III de Monte-Carlo.

Vote : ADOPTE A L'UNANIMITE

68.8 Attribution de subventions aux associations Euphonie et Adamas dans le cadre de la réalisation de deux festivals

Il est proposé au Conseil municipal de bien vouloir attribuer diverses subventions à des associations dans le cadre du soutien de la ville de Nice à l'organisation d'événements musicaux et culturels pour un montant total de 20 000 euros.

Vote : ADOPTE A L'UNANIMITE

68.9 Versement d'une subvention avec convention d'objectifs avec l'association Directo Diffusion

Il est proposé au Conseil municipal d'approuver le versement d'une subvention à l'association Directo Diffusion pour l'organisation de leur festival humoristique qui aura lieu au théâtre de Verdure du 8 au 11 août 2013 pour un montant total de 20 000 euros.

Vote : ADOPTE A L'UNANIMITE

68.10 Versement d'une subvention avec convention d'objectifs avec l'association Panda 06.

Il est proposé au Conseil municipal d'approuver la convention d'objectif relative à l'attribution une subvention de 20 000 euros entre la ville de Nice et Panda 06 pour le festival Crossover.

Vote : ADOPTE A L'UNANIMITE

68.11 Opéra : Modalités de la programmation pour la saison 2013-2014 - Tarification.

Il est proposé au Conseil municipal d'approuver les modalités de la programmation 2013-2014 et la tarification y afférente.

Vote : ADOPTE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES

Abstention :

Mari-Luz HERNANDEZ-NICAISE
Michèle MATRINGE
Christine DOREJO
Paul CUTURELLO
Patrick ALLEMAND

Le Maire,

Christian ESTROSI